ASSURANCE MUTUELLE.

Seule Compagnie d'Assurance MARITIME ET CONTRE L'INCENDIE, établie en cette ville sous le PRINCIPE MUTUEL.

LE CHESAPEAKE ASSURANCE MUTUELLE [illegible]

Est maintenant prête à recevoir des applications et délivrer des polices d'assurance, à son bureau situé à l'encoignure nord-ouest des rues Camp et Gravier, sur

L'Incendie et les Risques de Mer et des Fleuves, Aux primes du Tarif.

CETTE Compagnie, établie sur le principe d'assurance mutuelle, est une institution du pays. Ses bénéfices seront investis et employés ici, sous le contrôle immédiat des Administrateurs et non envoyés dans d'autres villes pour y être placés.

Toute personne assurant avec cette compagnie devient intéressée à son succès, et les profits, au lieu d'être répartis entre un petit nombre d'actionnaires, appartiennent aux assurés. Les Administrateurs, convaincus de la nécessité d'avoir un fonds de réserve assez considérable pour faire face, en cas de perte, à toutes les calamités ordinaires, garantissent au public qu'ils ont maintenant un fonds capital de

*Deux cent mille piastres*

sujet à tous les accidents fortuits du capital et responsables des pertes de la Compagnie.

Les Administrateurs croyant que cette somme offre des sécurités suffisantes aux assurés, et que cette Compagnie présente des garanties peu ordinaires à un règlement prompt et libéral en cas de perte, les fonds étant déposés ici, et l'institution étant purement une institution du Sud, ses actes ne peuvent être contrôlés par des directeurs étrangers, et seront conformes en tout point au mode d'affaires et aux coutumes du pays.

Le portefeuille de la Compagnie est en tout temps ouvert pour l'inspection aux personnes qui désirent faire des assurances avec elle.

ADMINISTRATEURS:

| | |
|---|---|
| Samuel Bell, | Thomas A. Adams, |
| J. A. Barelli, | Wm. P. Converse, |
| David Hadden, | John D. Bein, |
| Nathan Jarvis, | George Jonas, |
| J. F. C. Vles, | John M. Bell, |
| E. J. Walsh, | James Kirkman, |
| J. W. Zacharie, | John E. Hyde, |
| C. T. Buddecke, | Louis de Saulles, |
| C. A. Barrière, | O. L. Dabelsteen, |
| Z. Taylor, | Wm. Burgess, |
| J. Rillard, | C. R. Wright, |
| Moses Greenwood, | Glendy Burke, |
| J. W. Stanton, | R. Summ, |
| H. M. Wright, | R. B. Sumner, |
| John O. Woodruff, | W. B. McCutcheon, |
| F. Puig y Puig, | D. L. Ranlett, |
| F. Y. Carlisle, | |

SAMUEL BELL, Président.
THOS. A. ADAMS, Vice-Président.
CHAS. J. MANSONI, Secrétaire. 25 juil—1an

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DES MARCHANDS ET PLANTEURS.
*Fond permanent par acte d'incorporation $200,000*

DIRECTEURS:

| | |
|---|---|
| Wm. Laughlin, | C. S. Cutter, |
| Cuthbert Bullitt, | Geo. L. Van Bibber, |
| Wm M. Goodrich, | Gg. Szymanski, |
| Elliot Robbins, | C. A. Bulkley. |
| Peter Marcy, | Wm H. Pattison, |
| Kendall Dunbar, | Wm Christy, |
| Samuel Jamison. | Charles Pride. |

Wm. LAUGHLIN, Président.
CUTHBERT BULLITT, Vice-président.
JOS. NASH, Actuary.
EDW. RAWLY, Solliciteur.
Wm CHRISTY, notaire.
JAMES JONES, M. D., A. H. CENAS, M. D. } Médecins.

La Compagnie des Marchands et Planteurs, ayant un fond souscrit en espèces et billets parfaitement garantis et suffisant pour toutes les exigences, est prête à recevoir des demandes et à prendre des assurances contre l'incendie, les risques de Mer et des fleuves et sur la vie des blancs ou des esclaves, à son bureau, encoignure Sud-Est des rues Natchez et Camp.

Cette compagnie est établie sur le principe d'Assurance Mutuelle, de sorte que chaque assuré devient intéressé à son succès et participe aux profits réalisés, qui sont payables en espèces au lieu de coupons. 5 nov—1 an

AGENCE D'ASSURANCE MUTUELLE DE L'UNION,
74, rue Commune, vis-a-vis la Compagnie Mutuelle du Soleil.

CETTE Compagnie continue à assurer contre l'incendie, les risques maritimes et des fleuves, au plus bas taux. Cette Compagnie a en sus des sécurités habituelles données par les Compagnies mutuelles, un capital en caisse de cent mille piastres, ce qui avec d'autres valeurs s'élève à environ $300,000. Les bénéfices sont repartis entre les actionnaires et les assurés.

*Références à la Nouvelle-Orléans:*

| | |
|---|---|
| Maunsel White & Co, | J. Corning & Co, |
| Leverich & Co, | Geo. Foster & Co, |
| Martin & Stockwell, | Paradise, Larawson & Co, |
| Bell & Stubbins, | R. Cammack, |
| W. H. Dudley, | Aaron Cohen, |
| E. J Hart & Co, | N. H. Brigham |
| Samuel Bell, caissier de la Banque du Canal. | Bernard Fallon, |

JAMES H. SUYDAM, 13 nov— Agent.

COMPAGNIE D'ASSURANCE DE NASHVILLE.
Capital $300,000 payé.
Surplus de 200,000 en réserve.
JAMES WALKER, Secrétaire. JAMES A. PORTER, Président.

ASSURANCES contre l'Incendie, les risques de Mer et Rivières, &c., faites au plus bas prix, et toutes pertes réglées et payées avec promptitude au Bureau de l'Agence, No. 33, rue du Camp.
24 mars—1an W. B. PARTEE, agent.

A LOUER pour la saison ou pour plus de temps, la Salle de Bal Washington et ses dépendances, située rue St-Philippe, entre les rues Royale et Bourbon, la plus grande et mieux adaptée de la ville pour bals, concerts etc. S'adresser à LABORDE & XIQUES, 16 dec No. 3, rue Front.

A LOUER.
UNE maison en briques à deux étages, composée de quatre pièces avec de vastes dépendances dans la cour et toutes les commodités désirables, située rue de la Victoire, entre les rues des Champs Elysées et Marigny.
Une autre maison contiguë à celle ci-dessus ayant la même distribution.—Possession en sera donnée immédiatement. Pour les conditions, s'adresser à LEOPOLD JEANNET, 16 dec 22 rue St-Louis.

A LOUER ou A VENDRE—Deux maisons nouvellement réparées et peintes, situées dans la rue Bourgogne, entre les rues Pauline et Ste-Anne, portant les numéros 235 et 237. S'adresser au numéro 35, rue Natchez. 5dec

MAISON A LOUER—Une jolie maison bâtie, située rue du Canal, entre Roman et Prieur, ayant une grande galerie devant et derrière, vestibule, salon et salle à manger, trois chambres à coucher, cuisine, chambre à repasser et deux chambres pour domestiques, cour pavée, puits et citerne. S'adresser sur les lieux, ou à LORNE & FROIS, 27nov— 14, rue du Canal

A LOUER.—Une maison en briques, située rue Esplanade, entre Constance et Annonciation. La dite maison vient d'être complètement réparée. Possession peut être donnée immédiatement. EUG. ROCHEREAU & CO., 19 nov 17 et 19, rue St-Louis.

A LOUER.
Les trois maisons neuves à deux étages en briques, situées à l'encoignure des rues Tréme et Toulouse, qui viennent d'être terminées, seront louées avec ou sans bail, au choix du locataire.
Ces maisons réunissent toutes les commodités possibles pour les familles, bâtisses à deux étages sur la derrière, cours pavées, hydrants, citernes, etc. Le rez de chaussée de l'encoignure est disposé pour une grocerie et le premier étage pour la résidence d'une famille.
Possession sera donnée immédiatement. S'adresser à PHILIP WILLMANN, No. 296, rue Ste-Anne, encoignure Robertson 19 nov—

Etable a Louer.
A LOUER une étable nouvellement bâtie située rue Derbigny, entre Conti et Bienville. Possession sera donnée immédiatement. S'adresser au No. 22, rue Conti. 9 oct

A LOUER—*La propriété connue sous le nom de Rafinerie à sucre Washington, située rue Casacalvo, Troisième Municipalité. Possession immédiate.*
CETTE propriété a 126 pieds de face sur 171 pieds de profondeur. Les bâtiments sont en bon ordre et peuvent servir de Rafinerie ou être convertis en magasin d'entrepot. Le prix de la location sera modéré si l'on trouve un bon locataire. S'adresser au No. 47, rue Bienville. 14 juin

IMPORTÉ d'Angleterre et choisi pour le commerce du pays et le marché mexicain, venant d'arriver par le navire Cato de Liverpool,
Toiles, platilles, Royales, Britannias. Creas à la Morlaix, Estopillas supérieurs, listados, coatis et chals de fantaisie, indiennes, linons, mousseline de fantaisies, organdis, Madras, Veronas, mouchoirs Bandana et Brazaland, mousseline suisse et en livres, linons Victorias, toiles du Nord, ginghams, robes fantaisie, toiles d'Irlande, toiles à draps, couvertures, nappes et huckabacks, taies d'oreiller, serviettes et nappes, bordures en couleur, toile de Courtrai, Nankin, Toile de Hollande blanche et brune, coutils blancs et fantaisie, à vendre à des conditions raisonnables par McDOWELL & PECK, 17 déc 36, rue Gravier

*Couvertes Mackinaw Blanches et de Couleurs.*
REÇU par la barque Cyane, de Richmond, de la Compagnie des laines de la Virginie:
7 balles couvertes lourdes Mackinaw, supérieur;
5 do do do do vertes;
5 do do do imitation do;
5 do do do à nègres;
5 do grandes do à lits, mérinos supérieur
A vendre aux prix des manufactures.
McDOWELL & PECK, 17 déc 36, rue Gravier.

PEINTRE.
A. C. JAUME,
*Peintre de portraits et professeur de dessin.*
Leçons à son atelier de 6 1/2 à 8 heures du matin. Leçons en ville.
RUE ROYALE, 212. 29oct—1an

A. LANUSSE & Co.
MARCHANDS DE CHARBONS.
ONT constamment en mains un approvisionnement de charbon de English Canel, Pittsburgh et Anthracite. Les ordres laissés au bureau de passage de la Bourse, entre Conti et St Louis, ou au dépôt, rue des Ursulines, entre Royale et Bourbon, seront promptement remplis. 4 mai—1an

Etienne CLAUDE,
MIROITIER,
146, rue Royale, entre St. Louis et Toulouse.
REPOLIT les VIEILLES GLACES et les remet A NEUFS, étamage, encadrements, dorures en tous genres et entreprend toutes qui concerne sa partie. Entrepôt des glaces français et de Belgique au plus juste prix. On prend à domicile. 10 janv—1an

B. TATOUT & CO.,
*Importeurs de marchandises de variété, françaises, anglaises, allemandes et du pays.*
ANCIENNE MAISON TATOUT FRERES, No. 161, rue de Chartres, encoignure Toulouse. 6 oct

G. W. DUNHAM.
MAGASIN DE CHAUSSURES, EN GROS,
No. 30, Rue de la Douane.
Nouvelle Orléans.

PAUL JUGE FILS. C. FABRY.
PAUL JUGE Fils & Co,
Importeurs de Vins, Eaux de vie, Huile d'olive, &c,
*Et Marchands Commissionnaires,*
21nov 27, rue St Louis.

CHS. A. BARRIERE,
*Magasin de Marchandises Françaises, Anglaises et Américaines,*
No 20, rue de Chartres, NOUVELLE-ORLEANS.
Importeurs directs de marchandises françaises. 22janv

J. S. RICULFI & Co.
MARCHANDS COMMISSIONNAIRES et Importeurs
*De Cigares de la Havane, Café et Sucre,*
No 17, rue Douane.

CHANGEMENT DE DOMICILE.
P. A. LAPAUZE & CO.,
IMPORTEURS DE QUINCAILLERIE, [illegible]
[illegible]
S[illegible] LEOPOLD JEANNET, 22, rue St-Louis.

SALSEPAREILLE DU DR. TOWNSEND.

[illegible] corps [illegible] sang [illegible] qu'elle l'épure. C'est dans cette faculté, que ne possède aucun autre remède, qu'est le grand secret de ses succès merveilleux. Depuis cinq ans, ce remède a opéré plus de 100,000 cures, dont au moins 15,000 dans des cas réputés incurables, et a sauvé la vie à plus de 10,000 ENFANTS.

5000 EXEMPLES DE CAS DE DEBILITE ET FAIBLESSE DANS LE SYSTEME NERVEUX.

La Salsepareille du Dr Townsend stimule et fortifie constamment tout le système, soit qu'il ait été affaibli par l'usage des médecines ou par les excès désordonnés d'une jeunesse passionnée. Ce remède agréable guérit des lassitudes dans les membres, des évanouissements, des prostrations du système nerveux, et enfin de toutes les maladies qui, négligées, conduisent le malade vers cette terrible fin qu'on nomme maladie de poitrine.

Cette Salsepareille est de beaucoup supérieure à toutes les compositions employées pour donner de l'activité au système, de la souplesse aux membres et de la force aux muscles.

MALADIES DE POITRINE GUERIES.

*Maladies de Poitrine, Bronchites, Maladies de Foie, Rhumes, Catharres, Toux, Asthme, Crachements de Sang, Aigreurs, Phtysie, Transpiration de Nuit, Expectorations difficiles ou abondantes, Douleurs de Côtés, etc., etc. ont été et peuvent être guéries.*

CRACHEMENTS DE SANG.
New-York, 28 avril 1847.

Dr. Townsend:—J'ai la conviction la plus complète que je dois la vie à votre salsepareille. Depuis plusieurs années j'avais une toux que rien n'avait pu guérir, et qui ne faisait qu'empirer tous les jours. Ma condition était devenue déplorable; je crachais le sang, j'avais des transpirations la nuit qui m'affaiblissaient de telle sorte, que je croyais en avoir fini avec la vie. Votre salsepareille dont je viens de faire usage a opéré un changement merveilleux. Je suis maintenant capable de vaquer à mes affaires. Les crachements de sang ont cessé, et je ne tousse plus. Veuillez accepter ici l'assurance d'une reconnaissance sans bornes.

Tout à vous,
WM. RUSSELL, 65 rue Ste-Catharine.

GRAND REMEDE POUR LES FEMMES.

La Salsepareille du Townsend est un remède efficace contre la phthisie pulmonaire dans ses commencements; la Stérilité, la Leucorrhée ou pertes blanches, la suppression des Menstrues, la débilité générale du système, qu'elle résulte d'irrégularité dans les fonctions, de maladie ou d'accident.

Il est curieux d'étudier les effets de ce remède lorsqu'on l'administre pour combattre la faiblesse ou les défaillances habituelles. L'énergie reparaît chaque jour; l'énervation, cause principale de la stérilité des femmes, disparaît immédiatement.

On n'attend pas de nous, dans des cas d'une nature aussi délicate, la publication de certificats ou de guérisons obtenues; mais cette réserve seule nous empêche d'en mettre au jour plusieurs centaines. Nous avons eu connaissance de plusieurs cas où des femmes, privées d'enfans, sont devenues mères après avoir rétabli leur santé par l'usage de quelques bouteilles de Salsepareille.

AUX MERES ET AUX FEMMES MARIEES.

L'Extrait de Salsepareille est presque souverain contre les maladies des femmes, vers cette époque de la vie que l'on appelle *le temps critique*, son emploi peut prévenir l'une ou l'autre des nombreuses maladies qui menacent alors les femmes. Il n'est pas sans exemple qu'il retarde cette époque de plusieurs années. D'un autre côté, pour les jeunes filles, son usage n'est pas moins favorable en ce qu'il donne au sang plus de vivacité.

REMEDE MERVEILLEUX POUR LES FEMMES ET LES ENFANTS.

Ce remède est l'un des plus sûrs et des plus efficaces qui ait été découvert pour les femmes en couches. Il donne de la force à la mère et à l'enfant, il prévient les douleurs, augmente et enrichit le lait. Ceux qui ont fait usage, pensent qu'il est indispensable aux femmes en mal d'enfants. Il est extrêmement utile avant et après les couches; il prévient la constipation, les hémorroïdes, les crampes, les enflements de pieds, tristesses, battements de cœur, vomissements, douleurs de dos et des articulations et hémorragie; il régularise les sécrétions, et égalise la circulation du sang. La grande vertu de ce remède, est dans son infaillibilité et sa délicatesse. Avec lui on peut se passer de toute autre médecine. Un peu d'exercice en plein air, et une nourriture légère, sont les seuls auxiliaires nécessaires pour conserver la santé.

BEAUTÉ ET SANTÉ.

Le blanc, le cosmétique, les savons alcaliques et autres préparations de ce genre dont les femmes font usage pour la figure, altèrent la beauté du teint, resserrent les pores de la peau et arrêtent la circulation du sang. Ces belles couleurs de la santé particulières aux femmes et aux fleurs, disparaissent par degrés et sont remplacées par un teint livide et maladif. La libre circulation d'un sang riche et pur vers les extrémités, donne, sans autre secours, ces teintes rosées de la beauté, que tout le monde admire, et que personne ne peut expliquer. Cette beauté est un don de la NATURE et non des POUDRES et SAVONS, elle ne peut exister sans une libre circulation. Alors même qu'une femme serait blanche comme l'albâtre, si elle met du rouge et du cosmétique, et que son sang soit épais et impur, elle n'est pas belle. Que son teint soit brun ou jaune; si le sang dans ses veines est riche et pur, il donne à ses joues et à ses yeux cette brillante vivacité de la santé, cette femme est fascinante.

OPINION DES MEDECINS.

Le docteur Townsend reçoit journellement des ordres de médecins de toutes les parties de l'Union.

Nous soussignés, médecins de la ville d'Albany, certifions que nous avons en beaucoup de cas prescrit l'Extrait du docteur Townsend, et que nous le considérons comme une des meilleures préparations de Salsepareille offertes au public.

H. P. PULING, M. D.
J. WILSON, M. D.
R. B. BRIGGS, M. D.
P. E. ELMENDORF, M. D.

Albany, 1er avril 1845.

Encouragés par le grand succès et la vente immense de la salsepareille du Docteur Townsend, une foule d'individus employés par nos communs agents, se sont mis à faire de la Salsepareille, des Elixirs, des Amers, extraits de Yellow Dock, &c. Ils les mettent généralement dans des bouteilles semblables aux nôtres, et quelques uns ont volé et copié nos avis. Ce sont des imitations sans valeur qu'il faut éviter avec soin.

RUSES DES CHARLATANS.
*Que chacun lise ce qui suit avec attention.*

Il y a, dans toutes les villes, une salsepareille décorée du nom de "Salsepareille du docteur Jacob Townsend," que l'on représente comme la véritable, &c. Ceci est faux. Tout en connaissant toute participation à cette fraude, plusieurs des agents respectables qui vendent cette drogue dans notre pays, nous croyons devoir mettre le public en garde contre la ruse et la mauvaise foi des contrefacteurs, qui ne parviendraient pas d'en imposer ainsi à la communauté.

Dans le cours des huit dernières années, le docteur Townsend a dépensé plus de $300,000 pour faire annoncer, dans les papiers publics ou autrement, son inestimable remède qui, dans les Etats Unis et dans la plus grande partie de l'Europe, a acquis une réputation qui a eu pour résultat une vente immense.

Ce fait a excité la cupidité de quelques hommes sans principes et entr'autres, d'un vieillard nommé Jacob Townsend, qui, depuis plusieurs années fait métier de publier des annonces à bas prix; cet individu s'est adressé à un grand nombre de personnes, leur offrant l'usage de son nom pour la vente de la Salsepareille du docteur Townsend, et citant pour preuve qu'il y avait d'immenses profits à réaliser, les fortes sommes que nous avons dépensées pour frais de publications. Il s'est adressé, entre autres, à M. Charles Watrous, éditeur du *Jamaica Farmer*, qui a accepté et rejeté son offre. Moins scrupuleux, MM. H. K. Andrews, l'un des anciens propriétaires de l'onguent de McAllister; Ralph Pomeroy, ex-caissier de la banque de Belleville, N. J.), qui n'a jamais racheté ses chiffons; John Skillmann et William Thompson, sous la raison de "Thompson, Skillmann & Co," ont employé cet homme qui les a autorisés à faire usage de son nom, moyennant la modique rétribution hebdomadaire de sept piastres.

AUTRE RUSE.

Nous avons dépensé cinq cents piastres pour faire graver sur acier le portrait du docteur Townsend qui figure sur nos étiquettes, afin de les distinguer des autres et de prévenir toutes méprises.—Aujourd'hui ces hommes font aussi graver sur acier un portrait du vieux docteur Townsend. Que le public soit juge d'un acte semblable, et que chacun se souvienne qu'il n'y a de véritable remède que celui qui porte le nom de S. P. Townsend. La vignette gravée sur acier contient le portrait du docteur Townsend, trois figures de femmes et la façade de notre manufacture. La fausse vignette n'a ni les figures de femmes ni la façade de notre manufacture.

LE DOCTEUR TOWNSEND N'EST PAS MEDECIN.

Ces individus disent aussi que le docteur Townsend n'est pas médecin. Cette assertion est fausse comme les autres; le docteur Townsend a étudié dans les deux meilleures écoles de médecine du pays, et pratique depuis plus de quinze ans; il a fait pendant plusieurs années, expériences sur expériences, et a dépensé des sommes énormes pour rendre son remède parfait.

☞ Entr'autres propriétés qui recommandent ce remède à la communauté, il possède surtout celle de ne se détériorer dans aucun climat, sous aucune température; jamais il n'aigrit.

☞ Préparé et à vendre par S. P. TOWNSEND, M. D., 126, rue Fulton, New-York.—Les personnes qui désireraient se procurer la véritable salsepareille de S. P. Townsend, dont on a tant eu à se louer ici depuis trois ans, devront s'adresser au SEUL AGENT, pour la Nouvelle-Orléans.
J. WRIGHT & CO, 20 aout—1 an 151, rue de Chartres.

THOMAS C. PAYAN & Co.
*No 10, rue du Canal (Bâtisse Paulding), entre Chartres et Vieille-Levée,*

ONT reçu en outre de leur vaste assortiment, par les navires New-Orleans, Hudson et Ohio, les marchandises ci-après, qu'ils offrent à TRES BAS PRIX, pour du COMPTANT ou l'équivalent, à savoir:

LEVITES, SURTOUTS, PALETOTS, PARDESSUS, HABITS DE BOULEVARD—En drap gros-bleu, gris, brun, perle, noir-bleu, en couverte, drap-pilote, castor, diamant, mélangé et satinet noir uni; tweeds français, anglais, allemand et américain.

Habits, levites, habits de bureau, pantalons et vestes, nouveaux styles, en draps français, anglais et américains, noirs, bruns, vert-olive, couleur fantaisie, mélangés, gris-brun, noir uni et autres couleurs, en casimir de tous genres; médaille Harrison do; armantine; casimir tweeds, nouveau style; cachemire de fantaisie, gilets riches, de soirée, à bouquets, &c; valencia unie et à dessins; mérinos noir, noir et vert; florentine; soieries noires, vertes et bleues; à gros grains; serge unie et à dessins; satins de tous genres.

HABILLEMENTS D'ENFANTS.

En drap noir, vert et bleu: Monte-Christo, Algérine, sacs, paletots, habits et levites, habits écourtés, idem en tweeds uni et de fantaisie; manteaux et levites en satinet uni et mélangé. Ces articles ont été importés directement d'Europe.

Articles de fantaisie pour hommes, chemises de toile, de toile et coton; do de tricot en soie et en coton; caleçons de couleurs diverses. Flanelle de Canton, blanche et écrue; do rouge, cotons pour hommes, article tout nouveau; chemises de corps en mérinos ou en coton de manufacture allemande et anglaise. Cols de soie, satin, toile, &c, cravates, manteaux, crispins; chaussettes, gants de tous genres, couleurs assorties; jaunes paille, do de soie, de fil, &c; ceintures; malles, valises; sacs de nuit; bretelles élastiques, françaises, anglaises et américaines; 3 caisses mouchoirs de poche, cravates de gros de Rhin 40 sur 40 et 30 sur 30; parasols; parapluies en soie de toutes couleurs, en coton do.

Les marchands et acheteurs en général, pour la ville comme pour la campagne, sont invités à venir examiner notre stock, avant d'acheter ailleurs.
30oct ☞ THOMAS C. PAYAN & Co

Mme. MAUGEY,
ACCOUCHEUSE DE PARIS ET DE LA N.-ORLEANS,
*Encoignure Bourbon et Ste-Anne,*

A l'honneur d'informer les Dames qu'elle vient de disposer des logements pour recevoir les personnes qui voudraient faire leurs couches chez elle. Les nombreux succès obtenus par Mme Maugey dans le traitement des maladies spéciales aux femmes, l'ont décidée à ouvrir son cabinet de consultation de 1 h. à 3 h. de l'après-midi.

La discrétion la plus grande et une guérison certaine sont assurées aux malades. 10oct

CHAUSSETTES DE LAINE.—100 douzaines chaussettes de laine, [illegible] à vendre par FROST & CO, 13 déc No. 10, rue des Magasins

BLANC pour la peau, en boites [illegible] H. BONNABEL, 30 déc Encoignure Natchez et Tchoupitoulas

[illegible] Un grand lot de manteaux noirs simples, [illegible] modèles.
Toutes les marchandises [illegible] seront vendues à très bas prix. 26déc

Marchandises sèches vraiment au rabais.

C. M. SIMPSON, 49 rue de Chartres, offre à vendre à des prix très modérés, les marchandises suivantes:
Mousseline [illegible] pour robes;
[illegible] de Chine changeant;
do do broché;
Riche soie brochée et glacée, nouveau genre;
Soierie blanche brochée très riche;
Soie écossaise pour enfants, satin noir;
Soierie noire à raies satinées;
Un grand assortiment de soierie noire de toute dimension.
Cachemire et mousseline de laine;
Riche cachemire brodé en velour;
Cachemire uni, nouveaux;
do uni de toutes couleurs;
Un grand assortiment de mousseline de laine, qui sera vendu au prix coûtant pour s'en défaire le plus tôt possible;
Schals crêpe de Chine très riches de $10 à $40;
Schals en cachemire très riches;
do noir pour deuil;
Schals en laine, commune, à tout prix;
do en soie noire et en couleur;
Ainsi qu'un grand assortiment de mouchoirs unis et brodés à tout prix;
Gants et bas;
Un grand assortiment de mantelets noirs et en couleur, unis et brodés, à des prix excessivement bas. 20 déc

EN GROS ET EN DETAIL, aux prix de Paris.
PARFUMERIE DE PARIS.
L. HUSSY,
Manufacturier de Parfumerie fine, et de Savon de Toilette, a sa manufacture et son magasin rue de Chartres, No. 132, entre Conti et St. Louis. 1déc—1an

VICTOR HEBERT,
*Rue de Chartres, No. 149.*

VIENT de recevoir par les navires Austerlitz et Buena-Vista, du Havre, un grand assortiment de maroquinerie, pour étrennes, tels que couteaux, [illegible] coffrets, corbeilles, papiers, &c, &c. le tout des modèles les plus nouveaux et du meilleur goût.

MM. les marchands confiseurs de la ville et de la campagne dont l'assortiment dans ce genre ne serait pas complet, pourront le compléter par lots à leur convenance et à des prix avantageux.

Reçu par les mêmes navires les Almanachs Comiques, Prophétiques et Double Liégeois, pour 1850. 11déc

AVIS
Aux abonnés à la Semaine Littéraire du Courrier des Etats-Unis.

MESSIEURS les souscripteurs à la Semaine Littéraire sont prévenus que le dernier numéro de l'année 1849 est reçu.

Les abonnés qui ne veulent pas avoir d'interruption dans l'envoi de cette publication sont priés de vouloir bien passer au bureau de l'agence se faire inscrire pour la nouvelle année (1850) et régler le montant de la souscription qui est de $5 pour l'année. VOR. HEBERT, agent,
4 jan—15 149 rue de Chartres

AVIS—La vingt huitième livraison du VICOMTE DE BRAGELONNE, ouvrage faisant suite aux Trois Mousquetaires et à Vingt Ans Après, est en vente à la librairie de VICTOR HEBERT, 149, rue de Chartres.

N. B.—Il reste encore à placer quelques exemplaires des ouvrages suivants, d'Alexandre Dumas: Les Trois Mousquetaires; Vingt Ans Après; Vicomte de Bragelonne; Louis XIV et son siècle; Les Quarante Cinq; La Dame de Monsoreau; La Reine Margot; Les Mémoires d'un Médecin; Le Chevalier d'Harmental. Aussi quelques exemplaires de Mathilde, par Eugène Sue; Sept Péchés Capitaux, do; Mystères de Paris, do; Juif-Errant, do; Raphael, par Lamartine; Confidence, do; Girondins, do.

Ainsi qu'un grand nombre d'ouvrages nouveaux, publiés dans la Semaine Littéraire du Courrier des Etats Unis. 4 janv

LIBRAIRIE DE VICTOR HEBERT,
149, RUE DE CHARTRES,

ALMANACHS pour 1850 de toutes espèces;
Agendas pour 1850 de cabinet et de poche;
Almanachs de la Louisiane;
Almanachs illustrés;
do Comiques;
do Prophétiques;
Double liégeois de Mathieu Lensberg;
Agenda-Ephémérides ou memento de cabinet;
Agenda de poche, différents genres;
A vendre chez Victor Hebert, à des prix excessivement réduits. 19 déc

ETRENNES! ETRENNES!
*VICTOR HEBERT, Libraire, 149 rue de Chartres,*

VIENT de recevoir par les derniers arrivages du Havre un assortiment considérable d'objets de fantaisie pour Noël et Jour de l'An, qui, en considération de la liquidation seront vendus à des prix excessivement réduits:
Ouvrages nouveaux illustrés richement reliés, pour jeunes gens,
pour jeunes filles et jeunes garçons,
Livres pour enfants,
Keepsakes et ouvrages pour salons,
Livres de Prières, diverses reliures, riches et ordinaires,
Albums, buvards, portefeuilles, agendas, carnets,
Objets de Sainteté, Bénitiers, Christs, Anges, Chapelets, Reliquaires et Médailles,
Objets en porcelaine, tels que vases, cornets, [illegible] coupes, [illegible] boîtes, etc.,
Boites à ouvrages pour dames, nécessaires pour dames, boites à odeurs, boîtes de toilette, de jeux, de tapisseries et lotos,
[illegible] de bois de rose et autres.
Boites vides, [illegible]
Cartonnages pour bonbons. 25 déc—15

CHEZ LELIEVRE, rue Royale, No. 210
Sangsues Mécaniques, bonnes pour toute dimension; boites pour familles, pour hôpital, trousses de docteur et ordinaires, à composition pour préserver de la rouille le fer et l'acier.
Articles de fantaisie pour étrennes.
Grand assortiment de LIVRES POUR ETRENNES, moraux, instructifs et amusants.
Auteurs classiques, complets ou par extraits.
Livres de prières reliures riches, genre nouveau et à des prix très modérés.
Papeteries, sous-mains, buvards, &c.
Timbres de tables, encriers nouveaux.
Chapelets et médailles or et argent.
PARADIS ILLUSTRE, images des saints lithographiées par les sommités artistiques de Paris, et coloriées avec soin au pinceau.

La librairie de Lelièvre, connue pour le bon choix des livres pour la jeunesse dont elle est constamment pourvue, offre cette année un supplément considérable à son assortiment ordinaire, et mérite de fixer l'attention des acheteurs par le bon goût, l'élégance et la variété des reliures, et surtout par la modicité des prix.

L'ALMANACH de Lelièvre pour 1850, dont la publication a été retardée à cause des élections vient de paraître et est prêt à être livré en toutes quantités aux acheteurs.

Quelques abonnements à l'Illustration sont disponibles. Le sieur Lelièvre rappelle aux lecteurs de cet excellent journal qu'il abonne à SIX PIASTRES par an.

ABONNEMENT aux Journaux des Demoiselles, des Jeunes Filles, à l'Echo des Feuilletons, et à tous les Journaux de Paris.

Commission en librairie, instruments de chirurgie, préparations anatomiques, &c., &c., &c. 13 déc—11j

*Articles en Caoutchouc-métallique patentés.*

LES soussignés *agents des manufacturiers*, ont constamment en mains, et sont prêts à recevoir des ordres pour toute espèce d'articles faits en caoutchouc (gomme élastique) d'après la patente de Goodyear et autres, tels que: casquettes, sacs, guêtres et habillements de tout genre; sacs à dos pour l'armée et la marine; les souffles, oreillers, ceintures de sauvetage, couvertures, tentes, sacs à linge et pour fusils, couvertures de voitures, id et à l'usage des hôpitaux, bandes pour les machines à vapeur, les moulins à coton &c., tuyaux et en général tous les articles faits en gomme élastique. Le tout garanti de première qualité, et AUX PRIX DES MANUFACTURES.
—Aussi—
Constamment en mains, un grand assortiment de SELLES, HARNAIS, TRAITS de chevaux et de voitures, outils, &c., &c., &c. à leur entrepôt de selleries, Nos 50 et 52, rue de la Commune, seconde porte après la rue des Magasins, à la Nouvelle-Orléans. SMITH & BROTHER,
13 oct—90 50 et 52, Commune.

A VENDRE en magasin par F. ROUMIEU, rue St Louis, No. 20,
150 caisses curaçao, divers formats;
150 do marasquin do;
50 do eau verte estomachique;
50 do absinthe de Yersin & Lecoultre;
50 do do diverses marques;
150 paniers guignolet;
500 do anisette, diverses marques;
50 caisses eau de vie de Dantzick;
25 do kirsch-wasser;
25 paniers champagne, diverses marques;
75 futailles cognac do do;
20 barils whiskey, diverses qualités, Irish, Monongahela et Bourbon;
25 barils vin blanc;
100 caisses liqueurs communes;
100 do do surfine;
100 do do extrafine, bouteilles gravées;
5 barils peach-brandy;
5 do cherry do
Madère, Porto, Bitter, Peppermint, Anisettes, en barils, &c., &c. 21nov

SERRURES FRANÇAISES—[illegible] caisses serrures françaises, numéros assortis, en débarquement du navire Convoy, et à vendre par LEOPOLD JEANNET, 18 déc 22, rue St-Louis.

VINS FINS—20 caisses vin rouge Haut Talence 1841;
20 do do Chateau Lafitte do;
20 do [illegible] en demi bouteilles;
15 do [illegible] Mouton do;
15 do [illegible] Sauterne 1840;
15 do [illegible] en demi bouteilles;
10 do do do Chateau [illegible] do;
En débarquement du navire Massachusetts, à vendre par LEOPOLD JEANNET, 18 déc 22, rue St-Louis.

EAUX DE VIE—6 demi pipes eaux de vie fine champagne 1815 de Castillon;
6 quarts do do do;
8 barils do do do;
En débarquement du navire Massachusetts, à vendre par LEOPOLD JEANNET, 18 déc 22, rue St-Louis.

EN MAGASIN—
60 barriques vin rouge de Bordeaux [illegible];
15 do do do [illegible];
12 do do do [illegible];
8 demi do do do do
40 barils vin blanc Barsac et Sauterne.
5 barils vinaigre de vin blanc.
8 do vieux cognac J. & J. Pons & Co.
27 do cognac La Rochelle, de preuve.
1400 caisses vin St-Julien, Bordeaux.
100 do do do qualité supérieure,
A vendre par FDO. DE FUENTES & Co, 17 déc Vieille Levée.

CAFE DE LA HAVANE—40 sacs café de la Havane, à vendre par FDO. DE FUENTES & Co, 18 déc 22, Vieille Levée.

CIGARES DE LA HAVANE—125,000 cigares de la Havane, Regalias, [illegible] des meilleures manufactures de la Havane, à vendre par FDO. DE FUENTES & Co, 10 déc Vieille Levée

CONFITURES DE LA HAVANE—[illegible] boîtes de Goyave, à vendre par FDO. DE FUENTES & Co, 10déc 22, Vieille Levée

CIRE D'ABEILLE—[illegible] à vendre par FDO. DE FUENTES & Co, 10 déc 22, Vieille-Levée.

D[illegible] FDO. DE FUENTES, 10 déc Vieille-Levée.

PAPIER FRANÇAIS [illegible]

F[illegible] PRIESLEY & BEIN.

[illegible] Meubles antiques et modernes, [illegible] 17 déc

California Planing & Saw Mill,
*Rue de la Levée, No. 165, entre les rues [illegible] et de l'Indépendance.*

CET établissement a toujours un grand assortiment de planches de pin et de cyprès très sec, bois de charpente de toutes dimensions et des différentes qualités.
Poteaux et lambourdes de cèdre.
Dépôt de planches préparées avec soin, ainsi que voliges passées au moulin.
Cet établissement situé sur le fleuve, ayant le privilège du wharf, offre un grand avantage et une grande économie de charroi aux navires qui veulent prendre un chargement de bois de charpente.
Sable du fleuve à bon marché.
Les omnibus de la Troisième Municipalité ont leur station près de l'établissement.
Les ordres laissés chez Linde, pharmacien, rue Condé, 27, entre Ste-Anne et Dumaine, sont promptement exécutés. 7 sept —6m

A VENDRE.
UN jeune nègre âgé d'environ 25 ans, bon cuisinier, cocher et domestique de maison et de table, pleinement garanti.
—AUSSI—
Une mulâtresse âgée d'environ 25 ans, très bonne cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, bonne coiffeuse et domestique de maison.
Pour plus amples informations, s'adresser à BLOIS & FORTIER, 19déc 91, rue des Magasins.

*Chaudières du Tennessee.*
UN assortiment complet de chaudières à sucre et grilles à feu de la fonderie "Stewart & Dick" Tenn., en débarquement du steamer Jamestown, à vendre par J. U. LA VILLEBEUVRE, 15 déc 157, rue Carondelet

*Changement de Domicile.*
LES soussignés ayant transféré leurs magasins à l'encoignure Moreau et Mandeville et Moreau et Espagne, 3me municipalité, ont l'honneur de prévenir leur clientèle et le public en général, qu'ils continueront comme par le passé, leur même genre d'importation directe, des Vins, Eau de vie, &c., &c., et chercheront plus que jamais à mériter la continuation de leur bon patronage.
BOYER FRERES.
Nota—Ils offrent à vendre par les navires Merchant et Irasia et Walker, incessamment attendus
218 barriques vin rouge bon ordinaire, p. famille
134 barils vin blanc Haut Sauterne, 1re qualité.
15 quarts cognac, de preuve. 20ct

SUMAC de Sicile, Alun, Couperose, Bois de Campêche et de Fustic, Acide nitrique, &c, &c, pour teinturiers, à vendre par H. BONNABEL, Droguiste, 19déc 37, rue Tchoupitoulas.

BOITES à médicaments pour navires ou pour familles, garnies de flacons carrés et contenant un assortiment complet, à vendre par H. BONNABEL, droguiste. 29 déc 37, rue Tchoupitoulas.

HUILE d'œillette et huile Colza, pour brûler dans les lampes dites Carcel. Ces deux huiles sont parfaitement épurées, elles sont arrivées par le Manchester du Havre et seront vendues en gros et en détail par H. BONNABEL, Pharmacien droguiste, rue Tchoupitoulas, encoignure Natchez. 29 déc

EN débarquement du navire Amérique, capitaine Josse, venant de Bordeaux:
27 demi barriques vin rouge St-Julien No. 1;
20 do do vinaigre de vin blanc;
2 caisses de 25 paniers anisette de Chauvet;
10 do 12 paubans marasquino;
5 do 12 cruchons curaçao;
18 do 12 bouteilles liqueurs assorties;
50 do 12 do cerises à l'eau de vie;
10 do 12 do fruits au jus;
2 do 100 demi boites royans à l'huile;
2 do 100 do do et boites truffes;
1 do 30 carafes truffes Thessoneau;
30 do 12 cruchons gd. mle. pour Curaçao;
20 do 12 do petit do do;
50 paniers de 100 bouteilles vides 24 onces
2 futailles contenant 30,000 bouchons, à vendre par NUMA LACOSTE, 29 déc 147 rue Royale

EN débarquement du navire Cephalide, capitaine Renaud, venant de Bordeaux:
50 caisses de 12 bouteilles cerises à l'eau de vie;
25 do 12 paubans abricots do;
25 do 25 paniers anisette de Chauvet, à vendre par NUMA LACOSTE, 29 déc 147 rue Royale

NOUVELLEMENT reçu par le navire Merchant venant de Bordeaux:
Sardines de la nouvelle pêche, en boites, demi-boites et quarts de boites.
Conserves alimentaires.
Champagne, cèpes, truffes et petits pois, nouvelle récolte.
75 douzaines pots de moutarde assortis.
75 do do do fine, aux herbes, do
10 caisses eau de noix.
*Vins en barriques pour Familles:*
10 barriques vin 1839.
100 fromages Roquefort.
Pâtés assortis truffés, de toutes grandeurs.
A vendre par J. FINEE, 4oct encoignure Royale et St-Pierre

DIVERS—Un bon assortiment de fruits au jus, pâtés truffés, confitures, liqueurs superfines, vins fins et de toutes espèces de conserves se trouve à vendre en magasin de DUNTZE & IKEN, 20 déc encoignure Royale et Conti.

PRUNES SECHES—12 caisses de prunes sèches en grands paubans, à vendre par DUNTZE & IKEN, 20 déc encoignure Royale et Conti.

ARRACK—2 pipes d'Arrack de Goa, à vendre en quantités convenables aux acheteurs par DUNTZE & IKEN, [illegible] encoignure Royale et Conti.

VINS—Reçu dernièrement:
20 quarts Vin Oporto, première qualité;
100 petits barils Vin de St. Vincent;
A vendre par P. CUSACHS, 24 déc encoignure St Philippe et Condé.

EAU DE VIE ESPAGNOLE—30 petits barils Eau de vie Espagnole, En magasin et à vendre par P. CUSACHS, 24 déc encoignure St. Philippe & Condé.

CIRE ET MIEL.—Reçu récemment de la Havane: 600 livres cire blanche; 10 barils Miel d'abeilles. A vendre par P. CUSACHS, 24déc encoignure St Philippe & Condé

CARBONATE DE SODA—5 barriques, à vendre par E. J. HART & Co., 18 déc 73, rue Tchoupitoulas.

MAGASIN DE FOURRAGE—Foin, avoine et son, à vendre par E. CHAPMAN, 22 déc 53, Tchoupitoulas.

X. LAMBERT, marchand, No. 62, rue des Magasins, a constamment en main un assortiment de VINS, LIQUEURS CORDIAUX et FRUITS A L'EAU-DE-VIE, qu'il offre à vendre à des prix modérés. 4 déc

VINS en magasin et à vendre par le soussigné: 20 barriques vin rouge, différents crus; 200 barils vin blanc Haut Sauterne; 100 caisses St Emilion et St Julien; 100 do fruits à l'eau de vie assortis. X. LAMBERT, 20déc 62, rue des Magasins.

REÇU par le navire Pontiac, de Bordeaux: 20 barriques vin rouge St Emilion. 20 demi barriques do do. 25 c. vin blanc Haut Sauterne, bouché en verre. 12 barils eau de vie pure et fine Champagne, marque Eyquem, à vendre par V. & H. MAIGNAN, 22déc 85 et 87, rue St-Louis.

SARDINES à l'huile—600 boîtes, 2300 demi et 1700 quarts, à vendre par O. VALETON & CO., 23déc 25 rue Tchoupitoulas

CORNICHONS DE MARSEILLE—Olives, câpres, et cornichons assortis; 50 caisses olives farcies. A vendre par O. VALETON & CO., 20déc 25, rue Tchoupitoulas

EN débarquement du navire Jane Henderson, de Rotterdam—
MOSELLE 5 caisses vin Winningen 1846.
do 5 do do Brauneberg.
do 5 do do Scharzberg 1842.
HOCK 5 do do Erback 1846.
do 5 do do Charlackberg 1842.
do 5 do do Marcobrunn 1834.
do 5 do do Johannesberg do.
do 5 do do Sparkling Moselle 1834.
do Sparkling [illegible], à vendre par A. DELAMARE, 5 déc 26, rue St-Louis.

DECOMBE & Cie.,
Fabrique d'eau de Seltz, Sedlitz, Vichy, Limonades Gazeuses, Salsepareille, etc. etc.
*Rue St-Ferdinand, No. 30.*

L'EXPERIENCE a prouvé que l'usage des eaux gazeuses saturées d'un gaz très pur sont ce qu'il y a de plus salutaire pour la santé et de plus agréable à boire. Aujourd'hui la plupart des familles en France consomment à leur repas de l'eau de Seltz, et dans les soirées des boissons gazeuses aromatisées. Aussi serait-on certainement au dessous de la réalité en ne portant qu'à 10 millions de bouteilles par an la quantité d'eau de seltz et limonades qui se consomment seulement à Paris—il ne s'en faisait pas une seule bouteille il y a vingt-cinq ans! C'est ainsi que le développement des sciences et l'industrie apprête dans la société les moyens de donner de nouvelles jouissances à la vie et rend l'existence du plus humble citoyen plus aisée sous un grand nombre de rapports, qu'elle n'était celle de ces grands seigneurs qui dominaient nos pères.

L'eau de seltz et les autres boissons gazeuses donnent du ton à l'estomac et par conséquent sont une excellente boisson en toute saison, mais surtout pendant les grandes chaleurs; elles excitent l'appétit et sont d'un grand soulagement pour les personnes dont la digestion se fait péniblement.

L'établissement que nous recommandons est dirigé par M. Decombe et n'a aucun rapport avec ce qui existait il y a un an dans le même local. L'expérience que M. Decombe a acquise dans les principales fabriques d'eau de seltz en France, est un sûr garant que tout ce qui sortira de cet établissement sera irréprochable, tant sous le rapport de la pureté des eaux que par l'usage des arômes.

Pour se maintenir le patronage des consommateurs MM. Decombe & Cie, ne livreront que ce qu'il y a de meilleur et à des prix très modérés.

Pour les commandes on peut les faire au conducteur des voitures de l'établissement, au dépôt, chez M. M. Girard, rue Royale, No. [illegible], Chez M. Ur. Allard, rue Dumaine, No. 154. 8mars—1 an

*Marchandises pour le Mexique.*
LE soussigné vient de recevoir par les derniers arrivages du Havre, les articles suivants qu'il vendra à des conditions libérales:
[illegible]
21 nov [illegible] Banque de la Louisiane.

Vente de [illegible] au prix coûtant.
C. GODEY, [illegible] rue de Chartres, 122.
AYANT l'intention d'[illegible]

25,000 [illegible]

G[illegible]

GARANCE—4 barriques Garance, à vendre par E. J. HART & Co, 20 déc 73, rue Tchoupitoulas.

[illegible] Comme présents d'étrennes aux enfants d'un autre âge, il a fait un choix inappréciable d'articles dont il suffira d'énumérer les suivants: Jeux de patience géographiques, tapisseries à l'aiguille, crochets, merceries, boîtes de peinture, boîtes de dominos, boîtes pour brodeuses, boîtes de jeux divers, bilboquets, bâtons en action, [illegible], secrétaires, fauteuils, chaises, tables à ouvrage, guéridons, bustes, [illegible], boîtes à épargne, &c., &c.

Avant de faire son choix pour cadeaux destinés aux dames, il invite le public à venir visiter son bel assortiment de nécessaires en composant de ce qu'il y a de plus moderne et de ce qu'il y a de plus riche en ce genre, de caves à odeurs, d'éventails, boites à gants, boites à ouvrage riches et simples, guéridons, [illegible] et [illegible] en chêne et palissandre sculptés.

Son stock en porcelaine, tels que: vases de toutes grandeurs, chinoiseries, boîtes à poudre, [illegible] en cristaux tels que: verres d'eau, [illegible] caves à liqueurs, huiliers, [illegible] porte cigares, [illegible] bourses, ridicules, &c., est plus complet qu'il ne l'a jamais été.

Il profite de cette occasion pour rappeler aux amateurs qu'il a en ce moment tous les articles de toilette pour hommes, tels que: gilets et pantalons de peau ou cachemire de laine, de coton, Chaussettes de toute qualité, gants de soie et chevreaux, chemises de toile blanche et [illegible], cannes, parapluies.

Il vient de recevoir par le navire Buena Vista une facture de 100 douzaines gants Jouvin de Paris, et quelques douzaines de chapeaux soie [illegible] pour voyage. 19 déc

A. BARRAUD,
COIFFEUR-PARFUMEUR,
*Encoignure Royale et Orléans.*

M. A. BARRAUD, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientelle et généralement toutes les personnes élégantes de cette ville, qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages d'Europe, un assortiment complet d'articles de fantaisie. La bonne qualité de ces marchandises, la modicité de ses prix, l'ont fait généralement connaître des personnes les plus élégantes de la Nouvelle-Orléans.

Quant au goût, il n'est pas besoin de rappeler que M. A. BARRAUD va tous les ans à Paris et qu'il est même d'apprécier les modes nouvelles; il peut donc assurer d'avance à toutes les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance, qu'ils trouveront en magasin tout-ce qu'il y a de meilleur goût en fait d'articles de fantaisie.

Les modes sont très changeantes, il en résulte qu'ici nous ne les recevons que longtemps après qu'elles sont écloses, mais le moyen d'y remédier est trouvé: Mme BARRAUD habite Paris, ou elle continue ses achats, nous expédiant les nouvelles modes et articles nouveaux, sitôt après leur naissance. M. BARRAUD peut donc avoir les modes à un mois de différence avec Paris, juste le temps du voyage. On peut ainsi se diriger en toute assurance vers la maison, car il y sera reçu pendant toute la saison les marchandises ci-après désignées:

Articles pour Dames.
Mouchoirs brodés garnis valenciennes.
Do festonnés—de à vignette.
Cols valenciennes; Cols Brodés; Manchettes brodées.
Bonnets du matin; Bonnets brodés.
Sacs au crochet; Bourses; Carnets de bal.
Eventails; Portes monnaie; Portes bouquets.
Guirlandes pour soirée et pour mariée.
Fleurs de tout genres; Plumes pour le soir.
Nécessaires pour dames en tout genres.
Boites à gants; Boites à odeurs; Papeterie.
Tables fantaisie, et en général tous les articles de fantaisie pour les dames.

Articles pour Hommes.
Cravates; Foulards; Chemises, Faux-cols; Gants, Cannes; Nécessaires pour hommes; Caleçons.
Porte cigares, Portes-monnaie.
Chemises de peau, et tous les articles pour hommes.

Articles divers.
Porcelaines; Jouets d'enfants.
Grand assortiment de parfumerie garantie des meilleurs parfumeurs de Paris.

M. A. BARRAUD se fournissant dans les maisons les plus en réputation de Paris, on peut s'attendre à trouver en sa maison tout ce qu'il y a de meilleur, de plus fin et de plus à la mode. Il espère donc avoir le patronage de toutes les dames élégantes de cette ville, maintenir la haute réputation qu'il a acquise depuis nombre d'années.

On trouvera toujours chez M. BARRAUD, un grand assortiment de Nattes, Bandeaux, Frisettes, Cachefolie, Perruques et Cheveux.

Leçons de coiffure d'après les coiffeurs les plus en renom à Paris. 17déc

HENRY NOEL,
*Maison d'importation, rue Royale 103, attenante à la Banque d'Etat.*

Marchandises Suisses.
Soieries—Gros de Rhin de toutes les largeurs, Marcelines, Florences, Cravattes, etc.
Diverses—Robes écossaises en soie, mousselines variées, cravattes, guinghams, mouchoirs madras, robes et mouchoirs brodés, cols, etc.
Chapeaux de paille—Pour hommes et pour dames, [illegible] casquettes fantaisie.
Bonneterie—Gants soie, fil d'Ecosse et cachemire, bas et chaussettes, pour tous les âges, maillots, bretelles, [illegible], caleçons, camisoles, etc.
Couvertures de laine de toutes les dimensions, ordinaire et extra fines.

Vins et Liqueurs.
Vins de Bordeaux en caisses et en barriques, [illegible] et extra fins, vins de Champagne [illegible] et kirsch suisses (marque Pernod) fruits à l'eau-de-vie.

Fromage de Gruyère.
[illegible] qualité supérieure, 4 janv

HENRY NOEL,
MAISON D'IMPORTATION, rue Royale, 103 (attenante à la Banque de l'Etat).

VINS:
De Bordeaux en caisses et en barriques;
De Bourgogne, rouge et blanc;
De Champagne.

LIQUEURS:
Eaux de vie et Cognac;
Absinthe Suisse, de la marque Pernod;
Kirch Suisse, même marque.

MARCHANDISES SUISSES:
8 balles Mouchoirs Madras.

BRODERIES SUISSES:
2 balles parfaitement assorties.
Robes, Mouchoirs, Cols, Bandes, Entre-deux, Jupons, devant de chemises.

COUVERTURES DE LAINE:
De toutes les dimensions et dessins, depuis les qualités les plus ordinaires jusqu'aux plus fines. 4janv

HORLOGERIE.
REÇU par le navire Ferrière, une caisse pendules, de voyage, à réveil, à répétition, à quantième, et ordinaires, toutes d'un genre tout nouveau, et parfaitement garanties.

Tableaux de maîtres.
Reçu par le même navire douze tableaux à l'huile, chasses, paysages, marines et animaux, en magasin et à vendre par HENRY NOEL, rue Royale, 103, 11 déc près la Banque de l'Etat

FROMAGE DE GRUYERE—60 meules Gruyère, qualité supérieure, à vendre par HENRY NOEL, 11 déc 101, rue Royale.

MAQUEREAUX—450 barils, demi et quarts de barils et barillets, à vendre par H. A. NORCROSS & Co, 27déc En liquidation, 68, Magasins

SAUMONS—50 barillets No 1, à vendre par H. A. NORCROSS & Co., 27déc En liquidation, 68, des Magasins

MORUE—150 caisses à vendre par H. A. NORCROSS & Co, 27déc. En liquidation, 68, Magasins

HARENGS—25 barils, à vendre par H. A. NORCROSS & Co, 27déc En liquidation, 68, Magasins

THE—300 colis thé frais, à vendre par H. A. NORCROSS & Co, 27déc En liquidation, 68, Magasins

CAFE—150 sacs café Java vieux, du gouvernement, en magasin et à vendre par H. A. NORCROSS & Co, 27déc En liquidation, 68, Magasins

POIVRE ET PIMENT—100 sacs à vendre par H. A. NORCROSS & Co, 27déc En liquidation, 68, Magasins

SALERATUS—75 barriques et barils, qualité supérieure, à vendre par H. A. NORCROSS & Co, 27déc En liquidation, 68, Magasins

EAU DE VIE—65 demi pipes eau de vie, à vendre par H. A. NORCROSS & Co, 27déc En liquidation, 68, Magasins

VIN DE MALAGA—75 quarts barils Malaga doux et sec, à vendre par H. A. NORCROSS & Co, 27déc En liquidation, 68, Magasins

CREME DE TARTRE—85 caisses, à vendre par H. A. NORCROSS & Co, 27déc En liquidation, 68, Magasins

CLOUX—700 barils, à vendre par H. A. NORCROSS & Co, 27déc En liquidation, 68, Magasins

*Cuisines patentées de Barbee.*
LES soussignés ayant été nommés par les manufacturiers qui ont obtenu la patente, seuls agents pour la vente de ces cuisines dans l'Etat de la Louisiane, informent le public qu'ils viennent de recevoir un grand assortiment de ces cuisines, tant pour bois que pour charbon, qu'ils offrent à vendre à des prix réduits et s'engagent de les faire poser partout où l'on pourra le désirer.

Ces cuisines ont l'immense avantage, outre celui d'une prompte cuisson, avec très peu de matière, celui de chauffer autant d'eau que l'on peut en désirer pour la cuisine, bains, etc, ayant une bouilloire en cuivre contenant 30 ou 60 gallons qui est placée de manière à recevoir l'eau des WATERWORKS et la chauffer à mesure qu'on en retire.

Les personnes tenant maison, sont invitées à venir en examiner une, toute montée en leur magasin, et se convaincre de la supériorité de ces cuisines sur tout ce qui a été introduit de ce genre dans le pays, tant en fait d'économie que de commodité.
S. MASPEREAU & Co, 7nov— [illegible], No [illegible]

*Huile chimique ou camphine, et Esprit de Gaz.*
LES soussignés auront constamment en magasin une grande quantité de camphine de première qualité et qui sera toujours très fraîche, attendu qu'ils viennent de prendre des arrangements avec les fabricants du Nord pour en recevoir toutes les semaines, et qu'ils vendent meilleur marché qu'aucune autre maison en détail et en [illegible].
S. MASPEREAU & Co, 21 nov No. 26, rue Condé

*Arbres à fruits, plants et arbustres à bas prix.*
Le soussigné offre à vendre un grand assortiment de [illegible] WM. DINN, agent, 20, rue Canal, nouveaux magasins de la Levée. 20 déc

ORANGERS—1000 pieds d'orangers doux de 6 pieds de haut, à vendre au magasin de graines de WM. DINN, agent, 20, rue Canal, nouveaux magasins de la L[illegible]. 14 déc

CHAPEAUX—1,200 caisses chapeaux et casquettes d'hommes, comprenant un assortiment complet de chapeaux de laine, soie noir, de Russie, [illegible] pour le Mexique et la Californie.
[illegible] Casquettes d'enfants et de nègres, [illegible] à vendre par R. G. HOBBS, 28déc 12, rue de la Douane

DIVERS—Reçu par le navire Ohio, de Bordeaux [illegible] têtes de mort; [illegible] à vendre par DUNTZE & IKEN, 5 janv Encoig. Royale et Conti.

[illegible] rue Bourbon, entre [illegible] et Dauphine.

LES classes anglaises et françaises [illegible] le cours des prix de l'année 1850.

Les études en anglais sont conduites avec succès [illegible] M. Tilton, [illegible] deux premières [illegible] en anglais et par une [illegible] de l'anglais.

Pour les études en français, Messrs E. Deron et J. Deron, [illegible] MM. E. Deron et H. Deron, se partagent [illegible] spécialité les diverses branches de l'instruction. Tous quatre, chaque jour et alternativement, font des cours aux cinq premières classes, et veillent en outre à la direction des classes élémentaires. Les parents ont pu apprécier combien cette réunion de professeurs et de maîtres de la même famille, attachés à l'Institut St-Louis, donne à son enseignement d'avantages remarquables sur d'autres institutions seulement pourvues de maîtres étrangers et instables.

La musique continue à être enseignée par des professeurs de premier mérite.

Quant aux conditions matérielles de l'établissement, les directeurs sollicitent la visite des familles, pour qu'elles s'assurent que l'Institut St-Louis a aussi sur ce point une supériorité incontestable.

—L'éducation et l'enseignement religieux, qui est, en la base sont, à l'Institut St-Louis, l'objet d'une sollicitude toute particulière. La préparation à la première communion est faite avec le plus grand soin dans la chapelle de l'institut. 1 jan

PIANOS DE PLEYEL ET D'ERARD,
Présentés à l'Exposition de 1849.

A. PERIER, prévient les amateurs et Messieurs les Artistes de cette ville, qu'il vient de recevoir un grand assortiment de PIANOS d'une forme nouvelle, fabriqués pour sa maison, et qu'il offre à ses nombreux clients, comme des Pianos hors ligne, possédant tous les avantages que l'on peut désirer.

PIANOS A QUEUES A 7 OCTAVES ET DE CONCERT.

PICOLOS DROITS ET PIANOS MIGNONS, PETITE FORME OBLIQUE D'ERARD.

Ces PIANOS sont disposés de façon que l'exécutant domine l'instrument de toute la tête et se trouve de la sorte parfaitement en vue du public, avantage précieux pour les Dames.

Les PIANOS système en fer, délaissés à cause des sons stridents, que le fer dénature, viennent d'être remplacés par un système de barrage en fortes barres montantes de sapin de Riga, doublées de chêne de Russie. Les chevilles qui en roulent les cordes sont enfoncées dans un sommier de bois choisi; ce sommier est croisé en sens contraire, ce qui met l'instrument dans l'impossibilité de ne se discorder que fort rarement, tout en lui laissant sa puissance énergique et cette belle qualité de sons que les instruments à cordes en général ne peuvent posséder que par la qualité supérieure du bois et la bonne construction.

Ces instruments sont entièrement garantis par les fabricants ainsi que par le vendeur.
A. PERIER, 302, rue Royale, entre St Philippe et Ursulines. 13nov

PIANOS.
J. FAIVRE, facteur de pianos.
BREVETÉ A PARIS,
*Pour le système en fer perfectionné,*

A L'HONNEUR de prévenir le public qu'il vient de recevoir un nouvel assortiment de PIANOS PICOLO demi obliques. Il garantit l'avantage de son système en fer spécial sous tous les rapports. Quoiqu'en puissent dire quelques personnes peu connaisseurs, le son, loin d'être strident, est velouté et d'une pureté remarquable.

J. FAIVRE a également en magasin des pianos PLEYEL ET ERARD avec les soi-disantes améliorations de barres montantes de sapin de Riga, double de chêne de Russie, et le sommier croisé en sens contraire, système qui, du reste n'est autre que celui qui a toujours été employé.
J. FAIVRE, 47 rue Conti, 29 nov entre Chartres et Passage de la Bourse

CHEMIN A COULISSES DE LA Nlle.-ORLEANS ET DE CARROLLTON.

LES prix de passage dans les chars sont comme suit:
Billet seul, pour tout endroit au delà de la rue Pleasants, 20 cents.
Enfants au dessous de 12 et au dessus de 5 ans, 10
Domestiques (billets d'esclaves) toute dist. 10
Cinquante billets rouges, $7 00
La moitié des prix ci dessus pour quelque distance que ce soit en deçà de la rue Pleasants.
Abonnement par mois (à la fin de chaque mois seulement) payable d'avance $5 00
Abonnement do do pour enfants $2 50
Les chars arrivent et partent de l'ancien dépôt encoignure des rues Perdido et Baronne.

En moins d'une demi-heure on se rendra avec agrément et sans chaleur, au JARDIN DE CARROLLTON. L'hôtel qui s'y trouve, est ouvert en tous temps aux visiteurs qui y trouveront des crèmes à la glace et autres rafraîchissements, ainsi que des soupers à bon marché.

Les chars partiront comme suit:
LES JOURS DE LA SEMAINE:

| De la N. Orléans. | | De Carrollton. | |
|---|---|---|---|
| Avec chev. | 6 1/2 h P.M | Avec chevaux | 5 h. A.M |
| A vapeur, | 9 | A vapeur, | 6 1/2 |
| " | 11 | " | 10 |
| " | 1 P.M. | " | midi. |
| " | 3 1/4 | " | 2 P.M. |
| " | 5 1/4 | " | 4 1/2 |
| " | 7 | " | 6 1/2 |
| Avec chev. | 9 1/2 P.M. | Avec chevaux | 8 P.M |
| Do | 11 1/2 P.M. | Do | 10 P.M. |

Durant la saison des spectacles, les chars à chevaux partiront de la Nouvelle Orléans à 11 heures du soir.

*Arrangements pour les Dimanches:*
En outre des heures ordinaires de la semaine, il y aura un train de chars qui partira tous les jours depuis 1 heure jusqu'à 7 heures, de Carrollton jusqu'à 8 de la Nlle Orléans. [illegible] En outre de [illegible] un train partira de Carrollton à 6 heures du soir et de la Nlle Orléans à 9 1/4, prenant la place des chars à chevaux, à l'exception de jours de pluie.

Il y aura à chaque train des chars exprès pour les Dames.

CHEMIN A COULISSES DE LAFAYETTE.
Le trajet sur ce chemin sera comme suit:
Un seul billet, 10 cents.
50 billets, $4 00
Abonnement par mois (à la fin de chaque mois seulement) et payable d'avance $5 00
Abonnement do do pour enfants $2 50

CHARS DE LAFAYETTE.
De Lafayette, en été, 6 1/2 A. M.—De la rue Canal, 6 1/2 A. M.—De Lafayette en hiver, à 6 1/2 A. M. De la rue du Canal, à 7 do.

Après quoi ils partiront de Lafayette toutes les demi-heures jusqu'à 7 heures et demie A. M. et de la rue du Canal jusqu'à 8 heures A. M. Pendant le reste de la journée ils partiront de chaque bout du chemin tous les quarts d'heures jusqu'à la nuit; puis toutes les demi heures jusqu'à 9 heures P. M., et enfin de la Nlle Orléans toutes les heures jusqu'à 11 heures et demie pendant la saison théâtrale, autrement jusqu'à 10 heures. De la Nlle Orléans et 10 heures et demie P. M. de Lafayette. 16 nov

EN débarquement du navire Amérique, capitaine Josse, de Bordeaux:
2 caisses 20 mille capsules à bout, No 14 et 15;
12 do étiquettes dorées assorties;
12 do mastic rouge, vert et jaune;
6 do de 25 paniers anisette superfine;
12 do liqueurs assorties do;
2 balles bouchons fin pour vins en sacs de 500;
1 do do do de 16 lignes do;
3 do do ordinaires en sacs de 1000;
20 caisses prunes sèches en pobans de 3 à 8 liv;
2 do do boites transparentes;
6 barriques vin rouge vieux Clerc Milon, Pauillac Médoc;
4 do do do grand vin Château Léoville;
10 do do Château Haut-Corbian;
104 pipes J. H. Clerc vieux cognac 1831, 1re pre.
A vendre par B. TALAMON, 27 déc 192 et 186, rue Royale.

CHAMPAGNE CORDON BLEU.

LES soussignés, seuls importeurs aux Etats-Unis de la marque favorite du LION COURONNÉ, CORDON BLEU, de la maison Lallemand, à Rheims, ont le plaisir d'annoncer à leurs amis et au public, qu'ils viennent de recevoir un grand approvisionnement de ce vin en grandes et demi-bouteilles.

Comme il y a sur le marché plusieurs Cordons Rouge, Bleu et Vert, les soussignés sollicitent respectueusement un seul essai des connaisseurs, pour établir la supériorité de cette marque.
O. VALETON & Co. 3 oct—1an 21, rue Tchoupitoulas

IMPORTATION par le navire Trenton, venant directement de La Rochelle:

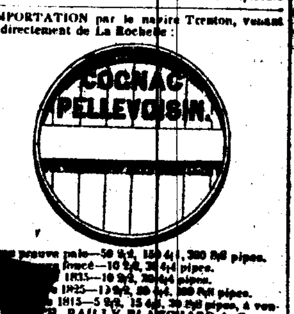


[illegible] preuve pale—50 1/2, 150 1/4, 300 8/8 pipes.
[illegible] foncé—10 1/2, 20 1/4 pipes.
1833—10 1/2, 20 1/4 pipes.
1825—13 1/2, 20 1/4, 100 8/8 pipes.
1815—5 1/2, 15 1/4, 20 8/8 pipes, à vendre [illegible] H. BAILLY BLANCHARD & Co, [illegible] rue de la Douane [illegible] agents de MM. Pellevoisin Aîné & Co, de La Rochelle et seuls importateurs en cette ville de leurs cognacs. 31 oct—

FRUITS AU JUS ET A L'EAU DE VIE—Les soussignés ont reçu par le [illegible], du Havre:
20 caisses fruits au jus de Paris;
10 do do à l'eau de vie do;
En magasin et à vendre par DUNTZE & IKEN, 4 janv Encoig. Royale et Conti.

VIN ROUGE—60 barriques vin rouge bon pour familles;
40 do Haut Talence supérieur,
En magasin et à vendre par DUNTZE & IKEN, 4 janv Encoig. Royale et Conti.

COGNAC—167 demi, quart et huitième de pipes des marques suivantes, Castillon 1831, Godard, Dupuy Jr., Alex. Seignette, [illegible], Pellevoisin & A. [illegible], à vendre par J. F. [illegible] & Co, 7 déc 24, Vieille Levée.

CIGARES de Principe [illegible]

CIGARES DE LA HAVANE [illegible]

VINS fins d'Espagne [illegible] d'importation [illegible] & Co, 20 déc [illegible] Commune.

[illegible] PAR J. [illegible] BEARD, Encanteur. [illegible] Le mobilier de cette maison, composé [illegible] chaises, tables, [illegible] lampes, [illegible]

Les meubles de chambre à coucher comprennent un assortiment complet de lits, bureaux, armoires, toilettes, et tous les ustensiles de ménage et de cuisine.

Aussi—un magnifique PIANO de Chickering.
Conditions—comptant.
Les articles devront être enlevés dans les vingt-quatre heures, attendu que la maison doit être livrée ce jour-là. 4 jan—9

Vente du Journal l'ORLEANAIS.
PAR N. VIGNIE, Encanteur.

VENDREDI 11 janvier 1850, à midi, il sera vendu en vente publique, dans la Rotonde de la Bourse de la Cité, rue St-Louis, à l'effet d'opérer un partage:
Le journal L'ORLEANAIS, avec liste de souscripteurs et droits de titre du dit journal. Ensemble les matériaux, presses qui y appartiennent, ainsi que les comptes pour avis et souscriptions qui ne sont pas encore dûs, etc. etc.
Conditions—Un tiers comptant et la balance à 6 et 12 mois, en billets endossés à la satisfaction des vendeurs. On ne recevra d'autres billets que ceux qui auront cours sur la place. 27 déc

*Succession de Louis Gary.*
PAR N. VIGNIE, Encanteur.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour du Deuxième District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, dans et pour la paroisse St-Martin, il sera vendu en vente publique, samedi, 12 janvier 1850, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de la Cité, rue St-Louis, pour le compte de la dite succession,
20 actions de la Banque de l'Etat de la Louisiane.
Conditions—comptant. 27déc

QUARTIER-GENERAL.
LEGION DE LA LOUISIANE.
Nlle-Orléans, le 27 décembre 1849.
ORDRE GENERAL—No. 12.

CONFORMEMENT à l'ordre du major-général John L. Lewis, commandant la 1re division, la Légion de la Louisiane prendra les armes et se réunira mardi, 8 janvier 1850, en grande tenue, sur la Place d'Armes à neuf heures du matin précises, pour une revue et pour prendre part aux solennités de ce glorieux anniversaire.

Le major Gally, commandant le Bataillon d'Artillerie, fera tirer un salut national sur la Place d'Armes au coucher du soleil, le 7 janvier, et un pareil salut le 8 au lever du soleil.

La Compagnie des Louisiana Fusiliers No. 2, se rendra sur la place une demi heure avant l'heure précitée, pour former la garde et en garder les portes.

Les chefs de corps sont chargés de l'exécution du présent ordre.
D. AUGUSTIN, Brigadier-Général.
S. LOVETT WALDO, Aide-de-Camp. 27déc

LEGION DE LA LOUISIANE.
REGIMENT D'INFANTERIE (ORDRE No 10.)

D'APRES les ordres du Brigadier Général commandant la Légion, le régiment d'infanterie prendra les armes le mardi 8 JANVIER 1850, et se réunira sur la Place d'Armes à 9 heures du matin, en grande tenue, à l'effet de célébrer l'anniversaire de ce jour mémorable.

La Compagnie des Louisiana Fusiliers No 2, capitaine F. Ott Eschholz, se rendra sur la Place d'Armes pour fermer les grilles et en garder les portes.

La Légion se formera à neuf heures et demie.
Les capitaines de Compagnie sont chargés de l'exécution du présent ordre.
Par ordre du colonel. JUSTIN DUREL.
ANTOINE DUBUC, Adjudant-Major.

QUARTIER GENERAL, 1e DIVISION M. L.
Nouvelle-Orléans, 27 décembre 1849.
*Ordre Général No. 7.*

1o Les corps de volontaires de cette division se réuniront mardi le 8 janvier 1850, en grande tenue à neuf heures A. M., et après avoir été respectivement passés en revue, ils se rendront prêts pour la célébration de l'anniversaire de la bataille d'Orléans, 8 janvier 1815.

2o L'artillerie se tiendra prête à tirer le salut national le 7 janvier au coucher du soleil et le lendemain 8, au lever du soleil, à midi, et au coucher du soleil; les saluts seront tirés sur les Places d'Armes, Washington et Lafayette.

3o. Le Brigadier-Général D. Augustin, commandant la Légion de la Louisiane et le Brigadier-Général E. L. Tracy, commandant la première brigade M. L., sont respectivement chargés de l'exécution de ces ordres pour ce qui a rapport à leurs attributions respectives, et ils se tiendront préparés à recevoir de nouveaux ordres du Quartier-Général.

4o. Les officiers de la milice de cette division et ceux des autres divisions militaires de l'Etat qui se trouveraient en ville le 8 janvier, sont invités à se réunir à l'Etat Major Général, à neuf heures et demie A. M. Rendez vous, Place d'Armes.

Par ordre de John L. Lewis, Major-Général commandant la Première Div. Mil.
L. E. FORSTALL, 24 déc Inspecteur de la 1re Division M. L.

WHITE-HALL,
No. 44, RUE ST-LOUIS,
*SALON D'HUITRES, CAFE, &c, &c.*

NOUS allons ouvrir le 1er décembre, dans la rue St-Louis, en face de la Bourse, un établissement dont le besoin se faisait sentir dans les limites de la Première Municipalité.

Nous avons fait construire un salon [illegible] un café et un établissement pour la consommation des huîtres.

Dans les dispositions que nous avons prises pour flatter les goûts du public, nous n'avons épargné aucune dépense, ni négligé aucune mesure tendante à donner un caractère de supériorité à notre établissement sur tous ceux de ce genre à la Nouvelle Orléans.

Un homme d'une expérience reconnue est attaché à notre salon pour le choix des meilleures huîtres qu'il sera possible d'obtenir, et les liqueurs de la maison seront toujours du meilleur choix. Nous maintiendrons dans notre établissement le plus strict décorum et nous tâcherons d'en faire un lieu de rendez-vous agréable pendant les longues soirées d'hiver.

Une magnifique salle de billard est attachée à la maison. Notre salon sera richement décoré, splendidement éclairé, [illegible] Un cuisinier de premier ordre sera attaché à la maison. Nous venons donc respectueusement solliciter le patronage du public pour notre nouvel établissement, lui donnant l'assurance que [illegible] nous ne reculerons devant aucun sacrifice pour ajouter encore au bien-être et à l'élégance dont nous nous proposons d'entourer les personnes qui daigneront nous honorer de leurs visites.
24 nov S. VIOSCA & Co.

A VENDRE OU A LOUER—Une mulâtresse américaine âgée de 25 ans, bonne cuisinière américaine, domestique de maison et quelque peu couturière, elle est pleinement garantie. S'adresser à P. F. COMER & Co encoignure 27 nov Bienville et Chartres

VINS, HUILE, BOUCHONS, etc. etc.—En magasin, d'importations récentes et directes, et à vendre par les soussignés—100 barriques vin rouge de Marseille, 50 do do de Bordeaux bon ordinaire, 30 do do vieux St Emilion, 200 barils imitation Madère; 200 do imitation Porto, 10 demi pipes cognac fine preuve, 600 caisses vin rouge St-Julien et Côte Rôtie, 200 do vin muscat de Frontignan, 50 do fruits à l'eau de vie, 150 do vermicelle et macaroni, 50 paniers champagne première qualité, 50 caisses eau de fleurs d'oranger grand modèle, 1200 paniers huile d'olive 24 onces, 100 do do de 18 do, 100 caisses do do de 18, 100 paniers de 100 bouteilles vides 22 onces, 25 caisses [illegible], 25 balles de 30,000 chaque, bouchons réguliers.
PAUL JUGE Fils & Co, 22 déc—30j 27 rue St-Louis

POELE—Un grand poêle de seconde main n'ayant que quelques jours de service et convenable pour la chambre d'un steamboat ou un comptoir, à vendre par EMMERSON, TOURNE & CO., 18 déc 158 rue Tchoupitoulas.

EN débarquement des navires Amérique et Cephalide, de Bordeaux, et à vendre par les soussignés:
30 barriques vin rouge bon ordinaire,
25 barils vin blanc Haut-Sauterne
PAUL JUGE FILS & CO, 27 déc 27, rue St-Louis.

A VENDRE en débarquement du navire Amérique, venant de Bordeaux—
40 barriques vin rouge bon ordinaire,
12 do do blanc Haut Sauterne,
90 barils vin blanc do do
A vendre par N. DUDOUYT, 27 déc 13, Toulouse.

LES soussignés se sont associés pour exercer ensemble la profession d'avocat.
M. M. COHEN, DAVID C. LABATT,
22, Exchange Place, vis-à-vis 24 juil—1a le Bureau de la Poste.

POUR le Marché Mexicain.—Jaconats, platillas, Britannias, Barèges de fantaisie, Echarpes en crêpe, schalls brodés, Coton Lawrence, etc.
Ainsi qu'un assortiment général d'articles convenables pour le marché mexicain, à vendre à très bas prix, par P. F. COMER & CO., 27 nov Coin Bienville et Chartres.

NOUVELLEMENT reçu—40 meules Gruyère, 100 litres lentilles françaises, 300 liv. saucisson 40 douzaines Neufchatel, 20 barils vin blanc, 30 barriques vin vieux et un assortiment de comestibles pour famille. JEAN FINEE, 20 nov Enc. St-Pierre et Royale.

DENTISTE
Bourbon 196,
*Entre Orléans et St-Pierre.*

LE DR. L. DUPERRON fait, à son cabinet, toutes sortes d'opérations dentaires, chirurgicales et mécaniques, d'après les procédés les plus nouveaux. Pendant sa longue pratique, le Dr. Duperron a fait de sérieuses recherches sur les moyens de conserver les dents. [illegible]

Le cabinet est ouvert de 8 heures du matin à 4 heures de l'après-midi. 13 juin

Damasses—Damasses.
ETOFFES damassées pour rideaux, nuances et couleurs nouvelles, article supérieur à 35 cents la verge, chez U. LAROUSSINI & Co, Maison Rouge, 30 nov [illegible] Levée.

MALAGUES! MALAGUES!!
[illegible]

[illegible] PAR [illegible] BARNETT, Encanteur.
IL sera vendu lundi 7 courant, à 11 heures du matin, devant leur magasin d'encan, rue St-Louis, un [illegible] de ménage, consistant en bois de lit, sideboard, chaises, tables, bureaux, tapis, sopha, matelas et autres meubles de ménage. Vendu sans réserve. 7jv

QUINCAILLERIE.
PAR CHS. MAILLOT.
A. Blache, Encanteur.
IL sera vendu le lundi, 7 du courant, à 11 heures du matin, au magasin d'encan, No. 30, rue de la Vieille Levée, pour clore différentes factures,
Un assortiment général de Quincaillerie.
Conditions—comptant. 3jv

*Vente par colis de Marchandises Anglaises et Américaines.*
PAR J. B. BLACHE, Encanteur.
LUNDI 7 du courant, à dix heures et demie, il sera vendu à l'encan, au magasin de Messrs McDowell & Peck, rue Gravier, No 36.
SANS RESERVE:
20 caisses indiennes fond brun;
20 do mousselines imprimées et organdies;
10 do couvertes mérino de 12/4;
10 do cotonnade 3/4;
10 do do [illegible] blanches de différentes grandeurs.
AUSSI:
75 colis consistant en: toile d'Irlande en pièces et demi pièces, toile à draps de 12/4, listados, mouchoirs [illegible], brown Hollands, toile nankin, coutonnade bazin, mousseline suisse, tarlatanes et mousseline à carreaux, bon coton blanc et mouchoirs en couleur, avec une variété d'autres marchandises.
Conditions à la vente.
Les marchandises seront prêtes à être examinées de bonne heure le jour de la vente. 5 janv—2

VENTES A L'ENCAN.

*Vente par catalogue, de Marchandises Sèches.*
PAR F. H. PETITPAIN.
JEUDI, 10 janvier, il sera vendu à 10 heures, à son magasin d'encan No8, rue du Canal, sans réserve, pour clore différentes consignations,
14 caisses indiennes nouveaux dessins.
10 do brin à moustiquaire, 8/4 par 9 yardes.
14 balles [illegible] bleus, blanches, rouge et jaune.
125 colis et lots marchandises de maison, se composant de soieries, barèges, mousseline suisse unie et à mine satinée, gingham, batiste d'Ecosse, toiles, mouchoirs madras, [illegible] bas, [illegible] foulards, mouchoirs et [illegible] brodés, cotons blancs et écrus, coutils à matelas, étoffes rayées, denims, satinets, kerseys, &c.
Conditions libérales à la vente.
Les catalogues seront prêts et les marchandises pourront être examinées de bonne heure le jour de la vente. 7jv

Magnifique mobilier, rue Baronne, vendu pour cause départ.
PAR E. B. DRAKE, encanteur, 29 rue Conti.
VENDREDI, 11 janvier, à dix heures et demie, il sera vendu au No. 208, rue Baronne, entre les rues Hevia et Girod, le mobilier d'une personne partant pour la Californie, et se composant de magnifiques lits en acajou et noyer, armoires en acajou et noyer, commodes à dessus de marbre, lavabos en acajou et en noyer, tables rondes et consoles à dessus de marbre, sideboard, sofas, divans, ottomanes, tables à manger et à jeu, bibliothèque, vases à fleurs, glaces, lampes, girandoles, chaises de salons et berceuses en acajou, tapis anglais et autres, couvertes de lits, matelas, rideaux damassés, porcelaine, verrerie, plateaux, poêls, ustensiles de cuisine. Le mobilier sera exposé le matin du jour de la vente.
Conditions—comptant sur livraison. 7 jan

*Succession de Balthazar Saulet.*
PAR N. VIGNIE, Encanteur.
IL sera vendu en vente publique, mercredi 9 janvier 1850, à midi, à la résidence du défunt, sur la rive droite du fleuve Mississipi, à environ cinq milles au-dessus de la Nouvelle-Orléans, pour le compte de la dite succession—Un lot de meubles, argenterie et effets mobiliers. Aussi: quatre mulets, cinq bœufs, six vaches, un veau, quatre chevaux, quatre juments, une pouliche, charrues, charrettes, haches, pelles, pioches, scies, chaînes, [illegible], 1000 pieux pour barrière. Aussi—Une voiture, deux chevaux et harnais. Un buggy, &c., &c. 7 janv

*Succession de Balthazar Saulet.*
PAR N. VIGNIE.
L. PITCHER, Encanteur.
EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour du Troisième District Judiciaire, de l'Etat de la Louisiane, dans et pour la paroisse de Jefferson, en date du 19 décembre 1849, il sera vendu en vente publique, jeudi 31 janvier 1850, à midi, au café de Mathias Wille, encoignure des rues [illegible] et Philip, dans la ville de Lafayette, pour le compte de la dite succession, les esclaves suivants, savoir:
1 Jerry, nègre, âgé d'environ 38 ans.
2 Perry, nègre, âgé d'environ 25 ans.
3 Auguste, mulâtre, âgé d'environ 28 ans.
4 Adolphe, mulâtre, âgé d'environ 22 ans.
5 François alias Francisque, nègre, âgé d'environ 38 ans.
6 Honoré, nègre, âgé d'environ 50 ans.
7 Edward, nègre, âgé d'environ 52 ans.
8 Justin, nègre, âgé de 18 ans.
9 Joe, nègre, âgé de 17 ans.
10 Lewis, nègre, âgé de 16 ans.
11 Marianne, négresse, âgée de 30 ans. Ensemble ses deux enfants—Charles, âgé de 9 ans, et Emile, âgé de 2 ans.
12 Charlotte, négresse, cuisinière, âgée de 40 ans.
13 Adélaïde, mulâtresse, âgée de 21 ans, domestique de maison, ensemble ses deux enfants—Caroline, âgée de 4 ans, et Virgil, âgé de 1 an.
14 Pauline, négresse, âgée de 11 ans.
15 Sila alias Celia, négresse, âgée de 28 ans, ensemble ses trois enfants—Ben, âgé de 9 ans, Suzanne, âgée de 6 ans, et Celeste, âgée de 1 an.
16 Dick, nègre, âgé d'environ 12 ans.
17 Agathe, négresse, âgée d'environ 30 ans.
18 son enfant, Azema, âgée d'environ 1 an.
19 Felicité, négresse, âgée d'environ 24 ans.
20 Rhoda, négresse, âgée d'environ 24 ans.
21 Aimée, négresse, âgée d'environ 30 ans.
22 Charlotte, mulâtresse, cuisinière, âgée d'environ 38 ans.
23 Harriet, négresse, cuisinière, âgée d'environ 30 ans.
24 Sarah, négresse, cuisinière, âgée d'environ 30 ans.
25 [illegible], négresse, cuisinière, âgée d'environ 30 ans.
26 Lucy, négresse, cuisinière, âgée d'environ 30 ans.
27 Marie, négresse, cuisinière, âgée d'environ 27 ans. Ensemble ses trois enfants—Celestine, âgée d'environ 9 ans.
Manuel, âgé d'environ 7 ans.
Joseph, âgé d'environ 2 ans.
28 Sylvain, nègre, âgé d'environ 11 ans.
Termes et conditions—Un quart comptant, et le reste à un crédit de 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et garantis par hypothèque sur les dits esclaves. [illegible] les billets qui ne seraient pas payés à leur échéance porteront intérêt au taux de 8 pour cent par an jusqu'à parfait paiement, et ce comme clause pénale seulement. Les actes de vente par devant T. Guyol, notaire public, aux frais des acquéreurs.
7 jan—14, 21, 28, 29, 30, 31

*Familles Créoles de choix.*
PAR J. A. BEARD, Encanteur.
MERCREDI 9 janvier 1850, à midi, il sera vendu à la Bourse St-Louis, les familles d'esclaves suivantes, élevées par le propriétaire actuel:
1o—CAROLINE, mulâtresse âgée de 29 ans, excellente couturière, domestique de maison, avec ses enfants, HERMINE âgée de 11 ans, très bonne gardienne d'enfants, EMILE, âgé de 12 ans, bon domestique de maison, EVELINE, 6 ans et EUGENIE, 4 ans.
2o—PAULINE, âgée de 28 ans, excellente blanchisseuse, repasseuse et couturière, avec ses enfants, ANASTASIO, âgé de 10 ans, SYLVANIE, 12 ans, et HENRY, 5 ans.
Les esclaves ci-dessus sont créoles, honnêtes et capables; ils sont pleinement garantis des vices et maladies prévus par la loi.
CONDITIONS—Moitié comptant, balance à 60 jours et 4 mois de crédit, sur billets endossés à la satisfaction des parties intéressées et garantis par hypothèque jusqu'à paiement final, avec intérêt à 8 pour cent par an.
Actes de vente par devant J. R. Beard, notaire public, aux frais des acquéreurs. 1 3 jan

*Paroisse Jefferson—Plantation sucrière de valeur, avec ou sans les esclaves.*
PAR J. A. BEARD, Encanteur.
MERCREDI, 16 janvier 1850, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse St Louis, entre les rues Chartres et Royale, Nouvelle-Orléans—
UNE BELLE PLANTATION SUCRIERE, située dans la paroisse Jefferson, à treize milles de la Nouvelle-Orléans, et mesurant 32 arpens face au fleuve, sur 40 arpens de profondeur ainsi qu'une autre étendue de terre de 300 arpents et les droits des propriétaires à une plus grande quantité. Les améliorations se composent de: une sucrerie en briques, purgerie, machines à vapeur, cabanes à nègres, maisons bourgeoise, et toutes les dépendances. Des cannes pour planter environ 350 arpens, les terres de fond sont très élevées et peuvent faire 400 boucauts de sucre.
Il y a environ 70 nègres de choix dont une grande partie bons ouvriers et faiseurs de sucre.
La propriété peut être achetée à l'amiable avec ou sans les esclaves. Les conditions sont libérales et l'on ne demande qu'une faible partie comptant.
Les personnes qui désireraient recevoir de plus amples informations ou acheter à l'amiable devront s'adresser aux encanteurs ou à M. M. Darby et Tremoulet, négociants, ou à T. Guyol, notaire public, Nouvelle-Orléans. 12 déc

GENIEVRE DE HOLLANDE.
LE soussigné, seul importeur de la marque célèbre du [illegible], offre à vendre 80 pipes de ce genièvre supérieur, en débarquement du brick Hope, en lots à la convenance des acheteurs et à des conditions libérales. JAMES FLINT, 15nov 55, rue Commune

LE soussigné aura toujours en main un approvisionnement de sucre en pains et écrasé, de la raffinerie de Belle-Chasse, à vendre par JUAN Y DE [illegible], 1 déc 47, rue Bienville.

LIGNE D'OMNIBUS DE LAFAYETTE ET NOUVELLE-ORLEANS.
HART THOMAS & Co, [illegible] le public que les départs de leurs v[illegible] auront lieu à dater de ce jour, comme suit:
*De la rue Jackson [illegible] Lafayette:*
Première voiture, à [illegible] heures A. M.
Dernière do à [illegible] do P. M.
*De la rue du Canal:*
Première voiture, à 6 1/2 heures A. M.
Dernière do à 6 1/2 heures P. M.
*Départs du bas de la ville:*
De la Presse à Coton d'en bas, 2me Municipalité.
Première voiture, à 6 heures A. M.
Dernière do à 7 3/4 h. P. M.
*De la rue du Canal:*
Première voiture, à 6 1/2 heures A. M.
Dernière do à 8 1/2 heures P. M.
Il n'est pas permis de fumer dans les omnibus lorsqu'il y a des dames.
Billets à vendre au No 56, rue des Magasins. 20 mars—1an

Chemin de fer du golfe du Mexique.
PRIX REDUITS.
Encoignure Champs-Elysées et Bons-Enfans, 3ème Municipalité.
Jusqu'à Proctorville—Lac Borgne.
Distance, 27 milles.
PRIX 30 cents. Enfants et esclaves 25 cents. Les chars qui partent [illegible] s'arrêteront pour prendre des passagers le long de la route.
DEPARTS.
DE LA VILLE: à 8 1/2 heures A. M.; 1 1/2 " P. M. — DU LAC: à 10 heures A. M.; 3 " P. M.
[illegible]

100 [illegible]

Pour les Attakapas.—Le steamer bien connu BERTRAND, capitaine E. Castillo, ayant été réparé à neuf, continue ses voyages et les continuera pendant toute la saison. Il reçoit maintenant du fret vis-à-vis la rue St-Louis et partira pour le port ci-dessus mardi 8 janvier, à 10 heures. Pour fret ou passage, pour St-Martinville, la Nouvelle-Ibérie, Franklin, Centreville, Pattersonville, et tous les ports intermédiaires. S'adresser à bord ou à DARBY & TREMOULET, ou à 7 janv J. B. BELLOCQ

PAQUEBOT REGULIER DE DONALDSONVILLE.
Le steamboat GENERAL TAYLOR commencera ses voyages réguliers entre la Nouvelle-Orléans et Donaldsonville. Il partira de la Nouvelle-Orléans tous les lundis, mercredis et vendredis, à 9 heures A. M. et de Donaldsonville tous les mardis, jeudis et samedis, à 6 heures A. M. Ce paquebot prendra du fret et des passagers à des prix réduits.
Prix du passage—[illegible]
Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à W. H. WRIGHT, enc. Natchez et Tchoupitoulas, ou au capitaine, à bord, vis-à-vis la rue St-Louis. 29déc 1m

POUR BALIZE—Passe du Sud, Fort Jackson et tous les ports intermédiaires.—Le steamer bon marcheur MONDIANA, capitaine A. Larose, partira de la Nouvelle-Orléans, tous les samedis à 10 heures A. M. précises, pour les ports ci-dessus, de la Balise tous les lundis matin, à 8 heures et arrivera en ville le mardi soir.

Pour Pointe à la Hache et toutes les habitations intermédiaires.—Le steamer DE VERNON, capitaine Jourdain-Martin, partira de la Nouvelle Orléans tous les mardis et vendredis, à 10 heures du matin pour les ports ci-dessus, et sera de retour en ville les mercredi et samedi. Ce bateau n'ayant point d'emménagements pour les passagers ne recevra que du fret. Pour fret seulement, s'adresser au wharf vis-à-vis la rue St-Louis ou à CHS. DE BLANC, 20nov 14, rue de la Nouvelle Douane.
☞ Les propriétaires des dits bateaux ne seront responsables des dettes contractées que sur les ordres signés des capitaines du Mondiana ou du De Vernon.

MALLE DES ETATS-UNIS.
*Pour Bayou-Sara, Port Hudson, Bâton Rouge, Plaquemines, Donaldsonville et la Côte.*
Le magnifique steamboat PRINCESS, capt. Fairchild, partira régulièrement pendant toute l'année, tous les DIMANCHES, à 9 heures A. M. et tous les MERCREDIS, à 5 heures P. M., pour les endroits ci-dessus et les ports intermédiaires. Au retour il partira de BAYOU SARA tous les LUNDIS et JEUDIS et arrivera en ville le lendemain. Il y aura le mardi, mercredi, vendredi et samedi un convoi sur la Levée qui recevra le fret destiné à ce bateau. Pour fret ou passage s'adresser à bord vis-à-vis la rue Conti ou à OAKEY & HAWKINS, 66, rue Gravier, MARTIN GORDON Jr, 31 rue Camp.
☞ La Princess arrivera toujours à Bayou Sara avant le départ des chars. 6 déc

POUR NEW-YORK—Ligne de paquebots de Stanton entre New-York et la Louisiane
UN DEPART PAR SEMAINE.
Cette ligne se compose des navires suivans:

| | | |
|---|---|---|
| Navire N. B. PALMER, | capitaine | Robson, |
| " ST-CHARLES, | " | C. Hillard, |
| " HERO, | " | C. B. Griffith, |
| " J. G. COSTER, | " | N. P. Dufey, |
| " SOUTHERNER, | " | J. Sullivan, |
| " QUEBEC, | " | G. S. Brewther, |
| " OSWEGO, | " | T. Ingersoll, |
| " CLIFTON, | " | J. B. Ingersoll, |
| " HUDSON, | " | J. G. White, |
| " TORONTO, | " | Gideon Parker. |

Les paquebots ci-dessus sont bons marcheurs de première classe et commandés par des capitaines expérimentés. Ils seront remorqués en montant et en descendant le fleuve, et partiront régulièrement. Les cabines sont belles et les passagers recevront tous les soins possibles. Ni le capitaine ni les consignataires ne seront responsables d'aucun objet quel qu'il soit que leur valeur ou leur forme, si un connaissement n'a été pris à cet effet. Pour fret ou passage, s'adresser à bord vis-à-vis la rue St Joseph, ou à J. W. STANTON, Encoignure Magasins et Lafayette N. O., ou à THS. P. STANTON, 27 nov rue South, New-York.

POUR CHAGRES, par la voie de la HAVANE.—Le navire de la malle des E.-U. FALCON, du port de 1000 tonneaux, lieutenant H. J. Hartstene, commandant, partira pour Chagres avec la malle de la Californie et de l'Orégon, mardi 16 janvier 1850, à 5 heures après-midi, du bout de la rue St Mary, à Lafayette.
*Prix du Passage:*
Pour Chagres, dans les salons, $80 00
Pour Chagres, cabines basses, $65 00
Pour Chagres, à l'entrepont, nourriture de l'équipage, $45 00
On ne retiendra de cabine qu'autant que le passage ne soit payé.
Tous les billets de passage et les ordres pour recevoir du fret, seront délivrés au bureau des agents, PARADISE, LAWRASON & CO. Agents, 67, rue Gravier
N. B.—Un médecin est attaché au service du FALCON, et donnera des soins, en sa capacité, aux passagers. 9déc

PAQUEBOT DE CHARLESTON ET LA HAVANE.
*Malle des Etats-Unis entre Charleston et la Havane via Savannah et Key West.*
Le magnifique steamship ISABEL, capt. Rollins, du port de 1100 tonneaux, a repris ses voyages réguliers de CHARLESTON à la HAVANE; il part de la Havane pour Charleston le 8 et le 22 de chaque mois et de Charleston pour la Havane le 1er et le 15.
*Prix du Passage.*
De la Havane à Charleston $40
De la Havane à Key-West 30
Pour plus amples informations s'adresser à M. C. MORDECAI, à Charleston ou à E. J. HART & CO., 73 rue Tchoupitoulas. Agents à la Havane, DRAKE, BRO'S & CO.
Les passagers partant de la Havane par ce navire peuvent être à Baltimore le cinquième jour en prenant la route de terre et à New York ou Philadelphie dans le même espace de temps en prenant le steamship jusqu'à ces ports. 11 déc—2ms

Pour Brazos-St-Yago—Pointe Isabelle—Brownsville.—La goélette C. G. SCULL, capt. Scull, partira pour les ports ci-dessus. Pour balance de fret, de 200 barils, s'adresser à bord ou à CRAMER & CO., 3jv—6t 87, Bienville

POUR LA HAVANE—Devant partir positivement dimanche 13 courant—le brick paquebot régulier SALVADORA, capitaine Wallace, partira comme il est dit ci dessus. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à COSTA & Co, 5jan—6t 5, Front Levée.

POUR NEW-YORK.—Le navire de première classe JOHN BARING, capt. Watson, ayant la principale partie de son chargement à bord, partira sous peu. Pour un fret équivalant à 300 boucauts de sucre, ou passage, s'adresser à bord en face du marché aux légumes, ou à J. W. STANTON & CO., 5 janv Enc. Magasins et Lafayette.

POUR NEW-YORK.—(Paquebot de la ligne Stanton.)—Le navire bon marcheur RICHARD ALSOP, capt. Smith, ayant la principale partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour le reste du fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, en face du poteau No 1 de la rue St-Joseph, ou à J. W. STANTON & CO., 5 janv Enc. Magasins et Lafayette.

POUR NEW-YORK.—Ligne des paquebots entre New-York et la Louisiane.—Devant partir sous peu.—Le paquebot régulier bon voilier TORONTO, capt. Gideon Parker, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour balance de fret et passage s'adresser à bord, vis-à-vis la rue St-Joseph, ou à J. W. STANTON & CO., 1jan Encoig. Magasins et Lafayette.

POUR NEW-YORK.—Ligne des paquebots entre New-York et la Louisiane.—Devant partir sous peu.—Le paquebot régulier bon voilier JOHN BARING, capitaine Watson, est en chargement et partira sous peu. Pour balance de fret ou passage s'adresser à bord vis-à-vis le marché aux légumes, ou à J. W. STANTON & Co, 1jan Encoig. Magasins et Lafayette.

POUR NEW-YORK.—Ligne des paquebots l'Union.—Le paquebot bon voilier MATILDA, capt. Rousseau, ayant une grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret, s'adresser à bord vis-à-vis le marché aux légumes ou à JOHN O. WOODRUFF & CO., 14 déc 108, rue des Magasins.

POUR BORDEAUX.—Le navire AMERIQUE, capitaine Josse, ayant presque tout son chargement engagé, partira sous peu pour le port susdit. Pour fret de 300 tonnes ou passage, s'adresser à bord ou à DOMINIQUE LANATA, 31 déc Nos 9 et 10 rue Jefferson

POUR LE HAVRE.—Le navire fin voilier ANNA, capitaine Gilles, ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira incessamment. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à LEOPOLD JEANNET, 22, rue St-Louis, ou à LEVI H. GALE, 22 déc 93, rue de la Commune.

POUR LIVERPOOL.—Le navire fin voilier H. H. BOODY, capt. Alexander, ayant la plus grande partie de son chargement engagé et chargeant, partira sous peu. Pour fret lourd ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine, à bord, ou à A. V. BAXTER, 25 déc 79, rue Commune

POUR LIVERPOOL.—(Ne prenant pas de grains)—Le navire fin voilier et de 1ère classe, EUPHEMIA, capt. John Fensley, a la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour un fret lourd ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine, à bord, 2me municipalité, ou à H. V. BAXTER, 21déc 79, Commune

POUR GIBRALTAR, Marseille ou Gênes.—Le brick SAN GIO BATTISTA, est prêt à recevoir du fret pour l'un de ces trois ports. Pour fret ou passage, s'adresser à DOMINIQUE LANATA, 19 déc 9 et 10, rue Jefferson.

A AFFRETER.—Un brick du port de 320 boucauts de sucre. Un chargement à la cale serait préféré. S'adresser à J. W. STANTON & CO., 22 déc Encoig. Magasins et Lafayette.

A VENDRE.—Une goëlette du port d'environ 44 tonneaux, naviguant depuis deux ans et demi, parfaitement gréée et en bon état. Cette goélette est convenable pour la navigation du lac. Pour les conditions s'adresser à P. F. COMER & Co, 27 nov Enc. Bienville et Chartres.

Dr. A. LION,
M. D.-DENTISTE,
Des Facultés de Paris et de la Nouvelle-Orléans, n'a qu'un seul office en ville, 77, rue du Canal, entre Royale et Bourbon, côté de la 2de Municipalité. 28juil

P. & E. REILLY
ENCOIGNURE ROYALE ET CANAL,
ONT reçu par le navire Williams, du Havre, un assortiment nouveau de bonneterie fines, consistant:
Mouchoirs brodés garnis et non garnis;
Pelerines do do;
do dentelle, nouveau patron;
Cols et manchettes;
Robes et bonnets de baptême, &c.;
[illegible] de 5 à 20 piastres la p[illegible]
Barèges riches, brodés;
do imprimés [illegible]
[illegible]

[illegible] P. BLANCHARD